

Concours

Avec un chapeau

L'appel à projets pour la deuxième édition de la Business Cup du Salon de l'entreprise Aquitaine, qui invite tous les dirigeants à concourir pour tenter de bénéficier d'un soutien de 3.000 euros, se termine le 14 mai prochain. Les deux catégories proposées sont : Création et développement d'entreprise, parrainée par la Cub, qui concerne les entreprises immatriculées depuis moins de 36 mois ; et Entreprise de l'économie sociale et solidaire, parrainée par le Conseil régional d'Aquitaine, destinée aux entreprises immatriculées (sans limite de temps) s'inscrivant dans une activité d'utilité sociale et solidaire. Toutes les entreprises participantes doivent avoir leur siège



L'Aquitaine jouie d'une bonne image aussi bien en France qu'à l'étranger. Ses vignobles, son littoral, mais aussi le Périgord et les Landes évoquent une belle image de la région.

social domicilié en région Aquitaine. Les présélections des 20 dossiers les plus viables (10 dans chaque catégorie) auront lieu après le 14 mai. L'annonce des résultats se fera le 6 juin, sur le Salon de l'entreprise, puis les candidats sélectionnés seront convoqués pour une présentation orale devant un jury, dans le cadre de cette manifestation. Présentation orale à huis clos et limitée à une dizaine de minutes : l'occasion pour le candidat de mettre en avant sa motivation et ses ambitions. La remise des prix interviendra sur le Salon de l'entreprise le 7 juin lors de la cérémonie officielle en présence des parrains. Le Salon de l'entreprise aura lieu cette année les 6 et 7 juin au Hangar 14, à Bordeaux. Son objectif est d'accompagner les porteurs de projets de création, reprise et développement d'entreprise en leur proposant, dans un lieu unique, tous les partenaires de l'entreprise, de l'expert-comptable à la banque en passant par la protection sociale.

(Et aussi

L'appel à projets pour la deuxième édition de la Business Cup du Salon de l'entreprise Aquitaine, qui invite tous les dirigeants à concourir pour tenter de bénéficier d'un soutien de 3.000 euros, se termine le 14 mai prochain. Les deux catégories proposées sont : Création et développement d'entreprise, parrainée par la Cub, qui concerne les entreprises immatriculées depuis moins de 36 mois ; et Entreprise de l'économie sociale et solidaire, parrainée par le Conseil régional d'Aquitaine, destinée aux entreprises immatriculées (sans limite de temps) s'inscrivant dans une activité d'utilité sociale et solidaire. Toutes les entreprises participantes doivent avoir leur siège social domicilié en région Aquitaine. Les présélections des 20 dossiers les plus viables (10 dans chaque catégorie) auront lieu après le 14 mai. L'annonce des résultats se fera le 6 juin, sur le Salon de l'entreprise, puis les candidats



Salon de l'entreprise

sélectionnés seront convoqués pour une présentation orale devant un jury, dans le cadre de cette manifestation. Présentation orale à huis clos et limitée à une dizaine de minutes : l'occasion pour le candidat de mettre en avant sa motivation et ses ambitions. La remise des prix interviendra sur le Salon de l'entreprise le 7 juin lors de la cérémonie officielle en présence des parrains. Le Salon de l'entreprise aura lieu cette année les 6 et 7 juin

au Hangar 14, à Bordeaux. Son objectif est d'accompagner les porteurs de projets de création, reprise et développement d'entreprise en leur proposant, dans un lieu unique, tous les partenaires de l'entreprise, de l'expert-comptable à la banque en passant par la protection sociale.

BEDNAR Nathalie

Toutes les informations sont sur www.salonentreprise.com